

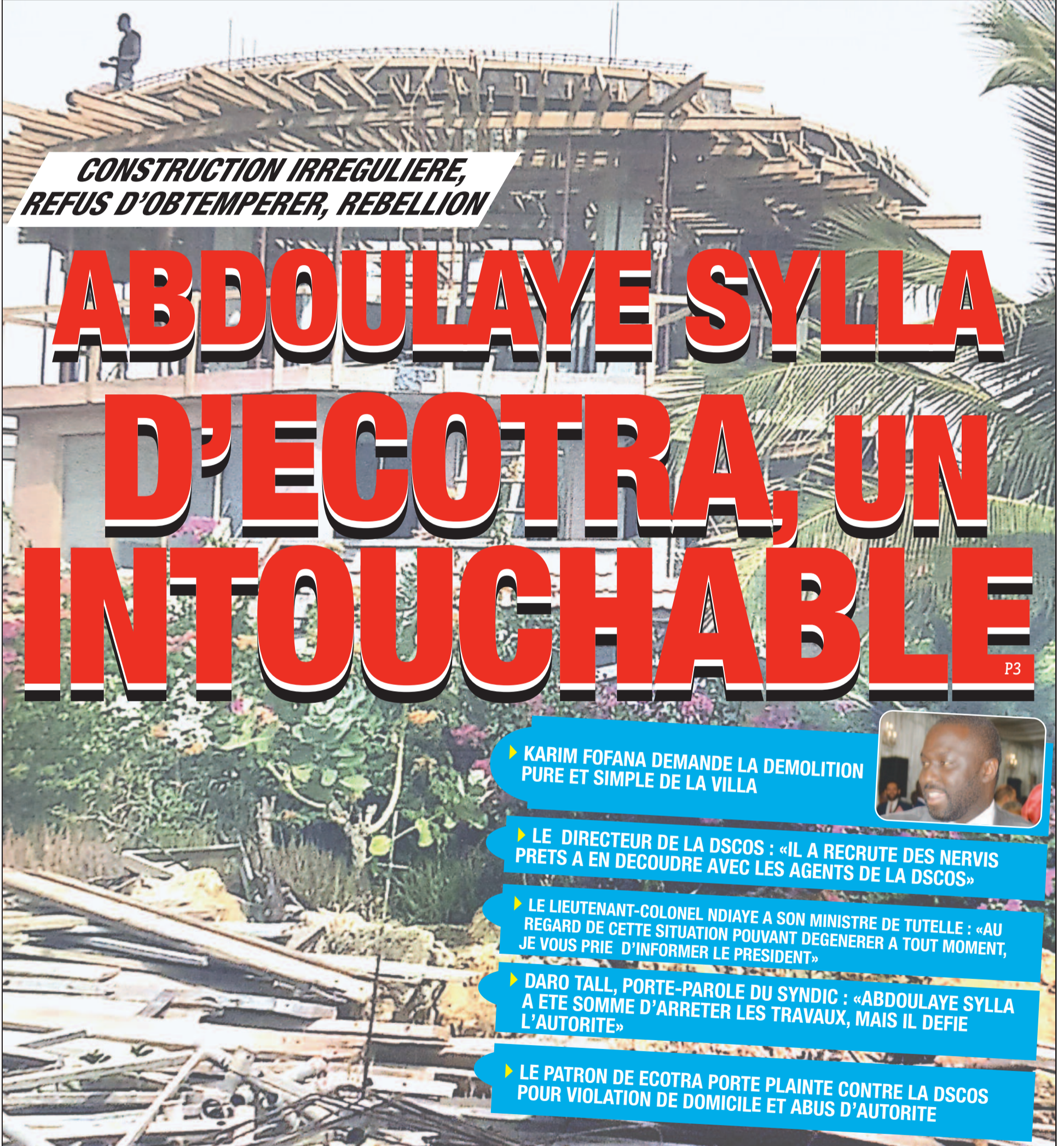
TALLA SYLLA MET LES PIEDS DANS LE PLAT

«CERTAINES AUTO-RITES ONT CONTRIBUE A LA PROPAGATION DU VIRUS»

# L'AS

Groupe 3M-COMM - Quotidien - ISSN 0850-5918 - N° 4364 - Lundi 11 Mai 2020

IMPACT NEGATIF DE COVID-19  
**LES PARENTS D'ENFANTS ATTEINTS SE PLAIGNENT AUPRES DE MACKY SALL**



**CONSTRUCTION IRREGULIERE, REFUS D'OBTEMPERER, REBELLION**

# ABDOULAYE SYLLA D'ECOTRA, UN INTOUCHABLE

▶ KARIM FOFANA DEMANDE LA DEMOLITION PURE ET SIMPLE DE LA VILLA



▶ LE DIRECTEUR DE LA DSCOS : «IL A RECRUTE DES NERVIS PRETS A EN DECOUDRE AVEC LES AGENTS DE LA DSCOS»

▶ LE LIEUTENANT-COLONEL NDIAYE A SON MINISTRE DE TUTELLE : «AU REGARD DE CETTE SITUATION POUVANT DEGENERER A TOUT MOMENT, JE VOUS PRIE D'INFORMER LE PRESIDENT»

▶ DARO TALL, PORTE-PAROLE DU SYNDIC : «ABDOULAYE SYLLA A ETE SOMME D'ARRETER LES TRAVAUX, MAIS IL DEFIE L'AUTORITE»

▶ LE PATRON DE ECOTRA PORTE PLAINTe CONTRE LA DSCOS POUR VIOLATION DE DOMICILE ET ABUS D'AUTORITE

CINQ DECES LIES AU COVID-19 DURANT LE WEEK-END

# LA COURBE MORTELLE EN FLECHE

Cyan Magenta Jaune Noir

Cyan Magenta Jaune Noir

P6

P5

P3

P7

## Le Président Macky Sall s'adresse à la nation mardi

Attendu depuis un bon moment, le Président de la République va briser le silence demain. Le Président Macky Sall va s'adresser à la Nation, mardi à 20 heures, d'après la RTS, pour évoquer la situation et la gestion de la pandémie du Covid-19 au Sénégal. Le chef de l'Etat va annoncer d'importantes décisions lors de son adresse. En tout cas, une partie de la population qui a commencé à s'essouffler, à cause du Covid-19 qui perdure, attend du Président Macky Sall la levée de certaines mesures de l'état d'urgence, notamment l'assouplissement du couvre-feu et la reprise de certaines activités économiques. Il faut souligner, toutefois, que les décisions du Président Macky Sall s'appuient sur les recommandations du comité national de gestion de l'épidémie qui était en réunion samedi dernier.

## Macky Sall appelle les Sénégalais à tenir bon

Restons avec le Président Macky Sall qui se dit conscient de la souffrance de la population. Sur twitter, le chef de l'Etat dira, après plus de deux mois de crise liée au Covid-19 : «ensemble, mes chers compatriotes, tenons bon ! » Il invite les Sénégalais à rester mobilisés et surtout solidaires. Le chef de l'Etat rappelle que la maladie est certes contagieuse mais pas du tout honteuse. Il appelle les populations à éviter toute stigmatisation.

## Cinq agents de l'hôpital de Fann testés positifs

Le personnel de santé est frappé de plein fouet par la pandémie du Covid-19 comme nous l'annoncions dans nos éditions précédentes. Hélas ! Des agents de santé de l'hôpital de Fann viennent rallonger la liste du personnel contaminé par le covid-19. Le Directeur du centre hospitalier national universitaire de Fann informe que 5 agents du service d'accueil des urgences de Fann

ont été testés positifs au Coronavirus. Ils sont actuellement en traitement dans une structure sanitaire. Ils ont été contaminés par les trois patients qui ont été accueillis aux urgences et déclarés positifs vendredi. Tous les contacts de ces agents de santé sont en quarantaine.

## Un médecin du Service Néphrologie de Le Dantec positif

Ne quittons pas le personnel de santé pour dire que le coronavirus est entré dans le Service de Néphrologie de l'Hôpital Aristide Le Dantec. Un médecin dudit service a été testé positif hier au covid-19. Aussitôt, le personnel du service est confiné. Mais pour le moment, les prélèvements faits sur les malades internés et le personnel contacts du médecin, sont revenus négatifs. Un second test est attendu dans une dizaine de jours pour confirmation ou infirmation. Il nous revient que le cas du service Néphrologie est issu de la contamination communautaire. Le médecin habiterait la Médina et il se rend à l'hôpital à bord de véhicules du transport en commun.

## Le litige foncier

Le litige foncier qui oppose depuis des années Oussouye et le village de Djicomole situé dans la commune de Mlomp est loin de connaître son épilogue. En effet, hier, celui-ci a connu une tournure violente. Puisque lors d'une altercation entre les deux camps qui réclament chacune la propriété de la terre située entre Oussouye et Djicomole, un individu a surgi de la brousse et ouvert le feu sur la foule. Un homme est grièvement blessé. Il est admis au service d'urgence de l'hôpital régional de Ziguinchor où il bénéficie de soins intensifs pour le moment. L'auteur du coup de feu n'est pas encore identifié. La gendarmerie a ouvert une enquête.

## Accident mortel à Kaolack

Un policier percute mortellement un enfant. L'accident s'est produit hier aux environs de 19 heures. Un agent de la Brigade mobile de sûreté (Bms) à bord de son véhicule a heurté un enfant de moins de 10 ans au quartier Sara-Nimzat. La victime est décédée sur le coup. Les collègues du policier se sont vite déportés sur le lieu pour lui éviter une vindicte populaire.

## Vols spéciaux de Air France

La France poursuit les opérations de rapatriement de ses compatriotes bloqués au Sénégal à cause de la fermeture des frontières. Le ministre du Tourisme et des Transports Aériens a accordé une dérogation à Air France pour ramener les Français. Dans un communiqué parvenu à «L'As», le ministre Alioune Sarr renseigne qu'à la demande

du gouvernement français de rapatrier certains de ses concitoyens par la compagnie Air France, le Sénégal, conformément aux accords signés entre les deux pays, a autorisé plusieurs vols spéciaux. Le rapatriement se fera jusqu'au 25 mai prochain.

## Mansour Faye lance la distribution des vivres au Sud du pays

La clameur s'est finalement estompée. Le Ministre Mansour FAYE va procéder au lancement de la distribution du kit alimentaire dans les régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor aujourd'hui et demain. Cette tournée entre dans le cadre de la stratégie d'acheminement des denrées dans les régions les plus éloignées, surtout dans la partie Sud avant le début de l'hivernage. D'après un communiqué du service de presse de Mansour Faye, dans la commune de Médina Yoro Foulah, 299 ménages sont concernés et repartis ainsi qu'il suit : 213 inscrits dans le registre national unique (RNU), 86 issus du ciblage communautaire. Dans la commune de Boutoumpa Camaracounda, 585 ménages sont concernés, 467 provenant du RNU et 118 du ciblage communautaire. Au niveau de Sansamba, 996 ménages sont extraits du RNU et 116 de la communauté, soit un total de 1 112 ménages. Pour l'instant, des voix ne se sont pas encore élevées pour dénoncer le tri. D'après la note parvenue à «L'As», la sélection des ménages s'est déroulée avec la participation de toutes les forces vives de la nation.

## Fatick enregistre son premier cas

Un homme âgé d'une quarantaine d'années a été testé positif au nouveau coronavirus à Diakhao, dans la région de Fatick, a appris l'APS de source médicale, ce dimanche. Le patient, qui est rentré de Dakar jeudi, présentait des symptômes qui faisaient de lui un cas suspect, indique la même source. Après un test pratiqué sur lui, il s'est avéré qu'il était porteur du virus. Des dispositions ont été prises pour assurer son suivi au centre d'isolement de l'hôpital régional de Fatick et répertorier toutes les personnes avec lesquelles il a été en contact. C'est la première fois qu'un habitant de la région est infecté par le Covid-19, explique notre source. Au mois de mars, une femme y avait été testée positive après avoir été interceptée dans un bus en partance pour Kédougou.

## Un agent de la BNDE positif au Covid-19

Le personnel des banques est sérieusement affecté par le coronavirus. La direction générale de la Banque nationale pour le développement économique (BNDE) renseigne qu'un agent de son siège situé non loin de l'Assemblée nationale a été testé positif

au covid-19. Ainsi les autorités sanitaires ont identifié les agents qui officient au siège, les vigiles et les techniciens de surface qui ont eu des contacts avec le cas positif. Ils sont confinés et la brigade régionale d'hygiène de Dakar a désinfecté le local. Le directeur de la Banque invite tous les clients qui ont fréquenté le siège Rivonia entre le 04 et le 08 mai de se faire dépister au covid-19. Toutefois, le service se poursuit.

## Le FRAPP saisit la Cour Suprême

Le Front pour une Révolution Anti-impérialiste Populaire et Panafricaine (FRAPP) trouve injuste la fermeture alternée des marchés alors que les grandes surfaces restent ouvertes. Le Frapp saisit la cour Suprême d'une requête en référé-liberté afin de casser les arrêtés n°79 et n°80 du 03 mai 2020 du Préfet de Dakar prescrivant provisoirement certaines mesures dans les grandes surfaces et fixant provisoirement les jours et horaires d'ouverture des lieux de commerce. Selon l'organisation, ces deux arrêtés portent atteinte gravement aux libertés fondamen-

tales des consommateurs et des commerçants. Le préfet crée, à leurs yeux, deux catégories de citoyens et discrimine les citoyens à revenu et au pouvoir d'achat faible. Ce qui est plus grave dans cette affaire, selon eux, c'est que le préfet n'a pas le pouvoir de prendre telles décisions.

## Mamadou Bocar Sy du comité de suivi du Fonds force Covid-19

Le président de l'Association des professionnels des banques et établissements financiers du Sénégal, Mamadou Bocar Sy a démenti hier, sur les ondes de iradio, que les membres du comité de suivi des fonds de la Force Covid-19 aient bénéficié de per diem. A l'en croire, 3,5 millions francs CFA d'émoluments évoqués ne relèvent pas de la réalité. Selon lui, le budget ne prévoit pas de per diems. Il tient à préciser que les membres du comité de suivi se sont engagés à travailler bénévolement. Du moment où des Sénégalais ont contribué à hauteur de 17 milliards CFA, ce serait malsain de parler de per diem pour les membres du comité de suivi.

## VOL ROCAMBOLESQUE A DAROU Le berger du village disparaît mystérieusement avec 28 bœufs

**C'est une affaire de vol rocambolesque d'un troupeau de bœufs qui défraie la chronique au village de Darou Samb, situé dans la commune de Thiénaba. Le berger du village n'a trouvé rien de mieux à faire que d'attendre la matinée du samedi pour disparaître mystérieusement avec les 28 bœufs dont il avait la charge.**

Modou Sow et Samba Sow, deux notables du village de Darou Samb, dans la commune de Thiénaba, ont vécu une journée d'enfer ce samedi 9 mai 2020. En effet, le berger à qui ils avaient confié en commun leurs troupeaux de 28 têtes a subitement disparu avec les bêtes sans laisser de traces. Ils les avaient confiées au berger Sadibou Bâ, sur la base d'un contrat de 6 mois dont il a aussitôt perçu un acompte de 75 000 Fcfa. Il s'agissait pour lui d'aller en pâturage avec le troupeau chaque matin, pour ne rentrer que le soir. Mais ce samedi, il est parti plutôt que d'habitude, parce qu'ayant déjà mûri son plan. Et le soir, le village a attendu le retour du troupeau, en vain, le berger ayant mystérieusement disparu, avec aussi un téléphone portable qu'il avait emprunté dans sa famille d'accueil. Une battue a aussitôt été menée par les villageois, sans résultat et les

propriétaires ont été obligés d'aller nuitamment faire leurs dépositions au poste de gendarmerie de Thiénaba. Mais entre-temps, un habitant du village voisin de Mbayène a fait un témoignage crucial qui a confirmé la crainte des villageois. Il a en effet affirmé avoir vu le berger conduire le troupeau en direction de l'Est, en longeant l'autoroute à péage Ila Touba. La suite révélera que le berger avait un complice. C'est finalement dans un village situé dans la commune de Baba Garage que la sinistre expédition du berger s'est achevée. Et c'est un adolescent du village qui a permis de découvrir le pot aux roses. Il a en effet aperçu juste derrière le village deux jeunes bergers conduisant de façon suspecte un troupeau. Il a aussitôt alerté son père puis les villageois et après l'interrogatoire des deux suspects, les villageois ont pris la décision de câbler le poste de gendarmerie de Baba Garage. Sachant que les carottes étaient désormais cuites, ils ont finalement avoué. Si les propriétaires ont récupéré hier leurs bœufs, les deux jeunes bergers sont en instance d'être déferés au parquet de Diourbel, qui va certainement leur décerner le mandat de dépôt, malgré cette période de pandémie du coronavirus.

**Mbaye SAMB**

**GROUPE 3M-COMM**  
IMMEUBLE 32 T SCAT URBAM  
1<sup>ER</sup> ETAGE. - TEL : 33 827.36.58

Directeur de la Publication  
Amadou BA  
amadoulas@yahoo.fr

redactionlas@gmail.com

Rédacteur en chef  
Hawa BOUSSO

Redacteur en chef adjoint  
Ousseynou BALDE

Secrétaire général  
Seydina Bilal DIALLO

Service commercial  
Tél. : 33 827.36.58 - 77 557.26.38  
70 358.86.86 - 77 962.14.62  
lascommercial@gmail.com

Impression  
Imprimerie Africome

CONSTRUCTION IRRÉGULIÈRE, REFUS D'OBTEMPERER, REBELLION

# Abdoulaye Sylla, un intouchable



Le patron de Ecotra, Abdoulaye Sylla, un proche du couple présidentiel, refuse d'obtempérer face aux injonctions de la Direction de la Surveillance et du Contrôle de l'Occupation du Sol (Dscos) saisie par le Syndic du «Village Mangrove» pour l'arrêt des travaux qu'il a entrepris sur leur copropriété à Saly Portudal. Dans un document confidentiel adressé à son ministre de tutelle, le lieutenant-colonel Pape Saboury Ndiaye demande à Me Sidiki Kaba d'informer le chef de l'Etat de la situation avant que cela ne dégénère, d'autant qu'Abdoulaye Sylla a recruté des nervis pour en découdre avec les gendarmes.

Visiblement, il y a deux types de

Sénégalais : ceux du bas soumis aux lois et règles en vigueur et ceux du haut, intouchables, parce que couverts par un manteau d'invulnérabilité qui se justifie soit par leur situation sociale ou par leur proximité avec le prince. Abdoulaye Sylla d'Ecotra semble faire partie de la deuxième catégorie. Homme d'affaires prospère cité dans plusieurs projets à milliards depuis l'arrivée de Macky Sall au pouvoir, Sylla est étiqueté à tort ou à raison comme un proche du couple présidentiel. Certains, plus téméraires, le soupçonnent même d'être l'homme de paille du pouvoir. Même si ses proches s'en défendent, certains de ses actes ont fini de convaincre les plus sceptiques qu'il est un intouchable. En tout cas, ses voisins du «Village la

Mangrove», situé à Saly Portudal de Mbour, en sont convaincus, puisqu'il leur fait un pied de nez depuis un an en dépit des sommations qui lui ont été servies par la justice.

Pour la petite histoire, l'affaire remonte à mars 2019. Ayant constaté des modifications irrégulières sur la villa 1 de la copropriété, le Syndic de la Résidence «Village Mangrove» a saisi le 4 mars 2019 la Direction de la Surveillance et du Contrôle de l'Occupation du Sol (Dscos) laquelle s'est vu envoyer balader impunément par le maître des lieux. «Les vérifications d'usage ont été effectuées et le sieur Sylla a été sommé d'arrêter les travaux entrepris. Cependant, non seulement le mis en cause n'a pas respecté la sommation, mais aussi il s'est permis de recruter des nervis et il est prêt à en découdre avec les agents de la Dscos», lit-on sur le document confidentiel que le lieutenant-colonel Pape Saboury Ndiaye a adressé au ministre des Forces armées et dont «L'As» détient une copie. En plus du rapport circonstancié fait au procureur de Mbour par le commandant de la brigade zonale de Thiès, renseigne la même source, le service départemental de l'urbanisme avait saisi le procureur de la République près le tribunal de Grande instance de Mbour qui, par soit-transmis numéro 2525 en date du 21 no-

vembre 2019, a ordonné à la brigade de Thiès de sommer M. Abdoulaye Sylla d'arrêter ses constructions non autorisées. Au regard de cette situation pouvant dégénérer à tout moment, écrit le Lieutenant-colonel Ndiaye à l'intention de Me Sidiki Kaba, «je vous prie de bien vouloir porter cette affaire à la bienveillante attention de son excellence Monsieur le président de la République».

## ABDOULAYE SYLLA PORTE PLAINTÉ CONTRE LA DSCOS POUR ABUS D'AUTORITÉ ET VIOLATION DE DOMICILE

Auparavant, il faut rappeler que le sieur Abdoulaye Sylla avait tenté d'obtenir une autorisation de construire. Seulement, étant entendu qu'il était en contentieux avec le Syndic, le chef du Service départemental de l'urbanisme n'a pas donné une suite favorable à sa requête. Mieux le 17 mars 2022, Landing Maria saisit le procureur de Mbour pour l'informer que Sylla a sollicité une demande de construction, mais puisque ce dernier est en contentieux judiciaire avec le syndic, il voulait savoir la conduite à tenir en de pareille circonstance. En réponse, Youssoupha Diallo écrit : «J'accuse réception de votre lettre en référence relative à la demande d'autorisation de construire déposée par M. Abdoulaye Sylla pour sa villa nu-

méro 1 sise à la Résidence, le village de la Mangrove à Saly Portudal. Une enquête a été effectivement ouverte par mon parquet à la suite d'une part d'une plainte de M Abdoulaye Sylla contre le commandant et des agents de la Dscos pour violation de domicile et abus d'autorité, et d'autre part du Syndic de la Résidence contre Abdoulaye Sylla pour violation des règles de construction d'une copropriété». Cependant, précise-t-il, «je vous informe qu'aucune poursuite n'est engagée dans le cadre de ces deux plaintes suite à la sommation d'arrêt des travaux de construction régulièrement faite à M. Abdoulaye Sylla». Par conséquent, «vos services sont libres de traiter sur le plan administratif la demande», conclut le Procureur Youssoupha Diallo. Pour beaucoup d'observateurs, il est évident que n'eût été sa proximité supposée ou réelle avec la Première dame Marième Faye Sall, la Dscos n'aurait pas eu de peine à faire appliquer la loi. Qui plus est, depuis quand d'ailleurs faut-il demander l'aval du président de la République pour faire respecter la loi ? Manifestement, l'Etat semble avoir courbé l'échine dans cette affaire qui devrait intéresser et la société civile et les citoyens épris de justice pour que force reste à la loi.

Amadou BA

DARO TALL, PORTE-PAROLE DU SYNDIC

## «A plusieurs reprises, Abdoulaye Sylla a été sommé d'arrêter les travaux, mais il défie l'autorité»

Le bras de fer entre Abdoulaye Sylla, propriétaire de la villa n°1 de la résidence «Village Mangrove» de Saly Portudal, et le Syndic a atterri sur la table du ministre de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène publique. Le ministre Abdou Karim Fofana a saisi son collègue des Forces Armées Me Sidiki Kaba pour que la Dscos démolisse toutes les constructions édifiées sur le site. On reproche à Abdoulaye Sylla, patron d'Ecotra, d'avoir violé le Code de l'Urbanisme et le règlement de copropriété de la résidence. Ce dernier a aussi porté plainte contre le Commandant de la Dscos de Mbour pour violation de domicile.

Joint au téléphone, Daro Tall, porte-parole du Syndic confirme le contentieux qui l'oppose à Abdoulaye Sylla et qui est en instance au tribunal de Mbour. Madame Tall et com-

pagnie veulent juste qu'on démolisse les modifications apportées à la villa pour qu'il y ait une uniformité des habitations de la résidence «Village du Mangrove». A l'en croire, une plainte a été déposée au tribunal de Mbour et la Dscos a arrêté les travaux de la villa depuis le 21 novembre dernier. «Mais à tout moment, il peut reprendre les travaux parce qu'il a toujours fait fi de nos recommandations. A plusieurs fois, il a été sommé d'arrêter les travaux, mais il défie l'autorité», renseigne Mme Tall.

D'ailleurs Abdoulaye Sylla a traduit également en justice le Commandant de la Dscos de Mbour pour violation de domicile, après la saisie du matériel de construction des ouvriers. «Nous avons dit à M. Sylla que s'il veut quitter la copropriété, il n'a qu'à engager un géomètre à ses frais pour un recalcul ainsi qu'un notaire. Mais il refuse. Nous avons saisi tous les services départementaux pour qu'il ne reprenne pas les tra-

voux. Nos avocats suivent le dossier», renseigne le syndic.

## ABDOU KARIM FOFANA DEMANDE LA DÉMOLITION DE LA VILLA DE ABDOULAYE SYLLA

Le ministre de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène publique, saisi par ses services des actes de défiance d'Abdoulaye Sylla dans cette affaire qui date de 2018, en est ulcéré. Abdou Karim Fofana a saisi à son tour le ministre des Forces Armées, Me Sidiki Kaba, afin qu'on arrête la construction irrégulière effectuée sur la villa 1 de la résidence «Village Mangrove» de Saly par Abdoulaye Sylla. Il sollicite auprès de son collègue des Forces Armées l'instruction de la Direction de la Surveillance et du Contrôle de l'Occupation du Sol (Dscos) afin qu'elle procède à la démolition de toutes les constructions édifiées sur le site le site en violation de la réglementation. En effet, le ministre

de l'Urbanisme s'est fondé sur un rapport du chef du Service départemental de l'Urbanisme de Mbour pour saisir son collègue. Dans le document, il est indiqué qu'Abdoulaye Sylla, propriétaire de la villa n°1 dans la Résidence dénommée «Village Mangrove» à Saly Portudal a entrepris des travaux de construction et de modification irrégulières sur l'architecture initiale de ladite villa. Ainsi, il ressort du rapport transmis par le service départemental de l'urbanisme au ministre Abdou Karim Fofana dont «L'As» détient copie que non seulement le mis en cause a augmenté la superficie de la villa avec des aménagements non autorisés, mais il a construit deux étages supplémentaires qui constituent «de sévères troubles de voisinage». D'après la même source, les modifications apportées par M.Sylla violent les dispositions combinées du décret N°2009-1450 du 30 décembre 2009 portant partie réglementaire du

Code de l'Urbanisme et de l'article 11 du règlement de copropriété de la résidence. Ce texte stipule qu'«aucun propriétaire ne peut édifier sur les parties privatives des constructions qui affectent les parties communes ou la destination de la résidence telle que prévue dans le règlement de copropriété, sauf autorisation expresse du syndic, ni établir un objet sur un lot qui serait un obstacle au droit de vue d'un copropriétaire». M. Sylla poursuit ses travaux en dépit des sommations du syndic et du chef de service départemental «au mépris de toutes les normes urbanistiques». Pour le ministre de l'Urbanisme, cette «situation illégale est la cause du désordre noté dans la zone où certains voisins de celui-ci, estimant être victimes d'une rupture d'égalité de traitement, veulent entreprendre des travaux en méconnaissances des injonctions du Service départemental de l'urbanisme»

Ousseynou BALDE

REPRISE DES COURS POUR LE 2 JUIN

## Kalidou Diallo recommande le dépistage des enseignants



VIEUX NDIAYE

Fermées dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, les écoles seront rouvertes le 2 juin prochain. Une décision prise par les autorités étatiques pour sauver l'année scolaire. Toutefois, l'ancien

ministre de l'Éducation Nationale, Kalidou Diallo, recommande le dépistage des enseignants avant qu'ils regagnent leurs salles de classe.

Les cours peuvent bel et bien

reprennent le 2 juin conformément à la décision des autorités étatiques. C'est la conviction de l'ancien de ministre de l'Éducation Nationale, Kalidou Diallo. Cependant, il recommande le test de dépistage aux enseignants, à deux ou trois semaines de la reprise. Il a formulé cette recommandation hier, lors d'une émission «L'Ere Du Temps» sur Iradio. L'ancien ministre de l'Éducation Nationale souhaite que les enseignants soient convoqués deux semaines avant la date du 2 juin pour être testés au covid-19, afin d'éviter la propagation du virus. «J'ai dit partout que la reprise des classes pour le 2 juin est possible mais elle n'est pas irréversible. C'est pour cela que je vois que les enseignants doivent être convoqués 15 jours ou 14 jours avant pour savoir s'ils sont positifs ou pas», signale-t-il, avant de préciser que la plu-

part de ces enseignants viennent des zones infectées. C'est pourquoi, signale-t-il, «venir le 28, 29 ou le 30 et reprendre les cours n'est pas du tout évident». L'ancien ministre de l'Éducation nationale se démarque par ailleurs de la mesure gouvernementale concernant la fermeture des mosquées. Selon lui, l'État ne peut pas rouvrir les écoles sans les mosquées. «C'est inacceptable du point de vue de notre religion», dira-t-il. Raison pour laquelle l'historien invite

le gouvernement à mettre en place les mêmes dispositifs pour la reprise des cours que pour les mosquées avec, entre autres propositions, la distanciation sociale, le port du masque. Sinon, juge-t-il, il est «inconcevable dans un pays à majorité musulmane comme le Sénégal d'ouvrir les écoles pendant que les mosquées sont fermées».

Ousmane SALL  
(Stagiaire)

REPRISE DES COURS LE 02 JUIN

## Omar Waly Zoumarou rejette et préconise une année blanche



Le Grand cadre des syndicats d'enseignants est en désaccord avec les autorités pour une reprise des classes à compter du 02 juin 2020. Son Co-coordonnateur Omar Waly Zoumarou qui préconise une année blanche soutient que toutes les conditions ne sont pas réunies au plan sanitaire pour sécuriser le personnel enseignant et les élèves, face à la pandémie du Covid-19.

«C'est hypothétique, voire irréaliste cette rentrée scolaire compromettant la santé des enfants». C'est en ces termes que le Co-coordonnateur du Grand cadre des syndicats d'enseignants Omar Waly Zoumarou, par ailleurs secrétaire général

du Syndicat des enseignants libres du Sénégal/Originel (Sels/O), a réagi suite à la sortie du ministre de l'Éducation nationale Mamadou Talla pour une reprise éventuelle des cours le 02 juin prochain. «Aujourd'hui, au regard de ce qui se passe, nous sommes sûrs que la reprise ne peut pas être effective le 02 juin. Il faudrait que les gens aient le courage de nous rejoindre dans notre idée d'annuler l'année scolaire 2019-2020. C'est la seule voie de survie pour notre système et toute autre voie est suicidaire», a-t-il martelé. Aujourd'hui, dit-il, «la reprise du 02 juin ne peut se faire que si et seulement si toutes les conditions sont réunies à savoir : des établissements fonctionnels dans un

environnement sain dont les mesures d'hygiène, le respect de la distanciation sociale, un nombre limité dans les salles de classe où les enseignants seront suffisamment protégés. Sans quoi, nous refuserons catégoriquement de rejoindre les classes». Mais aujourd'hui, précise-t-il pour se justifier «au vu de l'analyse de la situation, nous sommes sûrs qu'une reprise normale ne peut avoir lieu le 02 juin. Pourquoi Bon Dieu se précipite-t-on alors qu'on sait pertinemment que la maladie du Coronavirus n'est pas encore vaincue, que le vaccin n'est pas encore trouvé, que la contamination est en train de connaître des envergures inquiétantes au Sénégal et que le pic n'est pas encore atteint? Donc, il faudrait que les autorités comprennent que ce n'est pas une course contre la montre. Nous ne sommes en compétition avec personne. C'est notre système. Il faudrait qu'on crée les conditions pour que les élèves et les enseignants soient en sécurité. Il ne sert à rien de se précipiter pour exposer les enfants d'autrui tout en gardant au soin ses propres enfants. Nous ne l'accepterons pas. Nous sommes des travailleurs. Et il ne faudrait pas, pour quelque raison que ce soit, l'on accepte d'être des chairs à canon», s'égosille-t-il.

Janot MENDY

### YEUMBEUL-SUD

## La gestion du maire libéral Bara Gaye décriée



**A cause de ses sorties intempestives contre le pouvoir actuel, le maire Bara Gaye se voit recadrer par des militants de l'Alliance pour la République (Apr) de la localité, qui ont fait une sortie, samedi dernier, pour dénoncer sa gestion.**

Le maire libéral de la Commune de Yeumbeul-Sud, Bara Gaye, est dans le collimateur de certains militants du parti de l'Alliance pour la République (Apr) de cette localité, avec à leur tête Oumar Sow. Ce dernier, qui dénonce sa gestion, lui reproche de ne pas comprendre sa mission. «Le maire Bara Gaye tâtonne dans sa gestion. Il fait du pilotage à vue et ne semble rien comprendre de l'esprit de la décentralisation qui dit gestion de proximité», déplore Oumar Sow. «Bara Gaye a même oublié que la mairie est un démembrement de l'État et passe tout son temps à bavarder, oubliant ses prérogatives. Franchement, Bara Gaye est passé à côté dans sa gestion», ajoute le conseil spécial du Président. Fustigeant encore les agissements de l'édile Bara

Gaye, Monsieur Sow qui était venu soutenir 200 ménages en produits alimentaires au quartier Afia de la localité se justifie : «Il y a 557 collectivités territoriales dans le pays. Depuis le début de la pandémie du Coronavirus, tous les maires s'activent autour de la lutte contre la maladie. Mais regardez Yeumbeul-Sud. Bara Gaye n'a posé aucun acte concret à part critiquer l'État pour faire oublier aux gens son bilan négatif avec zéro réalisation. C'est pourquoi, lorsqu'il était parti au quartier Mactar khaly Fall, les populations l'ont hué et chassé. Je demande donc au maire Bara Gaye de revoir son comportement et de faire comme ses autres pairs maires en achetant des vivres pour les mettre à la disposition des populations.» Ces produits alimentaires offerts par Oumar Sow sont composés entre autres de riz, de sucre et d'huile. Et le conseiller spécial du Chef de l'État chargé des questions de jeunesse promet d'étendre cette aide à d'autres quartiers de cette commune.

Janot MENDY

IMPACT NEGATIF DE COVID-19 DANS LE TRAITEMENT DU SYNDROME DE PRUNE BELLY

# Les parents d'enfants atteints se plaignent auprès de Macky Sall

**Le syndrome de Prune Belly est une maladie complexe et rare qui associe une aplasie des muscles de la paroi antérieure de l'abdomen, des dilatactions des voies urinaires et des malformations testiculaires. Les patients peuvent aussi présenter des malformations pulmonaires, squelettiques, cardiaques et gastro-intestinales. Et l'épidémie de Covid-19 est venue rendre plus compliquée la situation des enfants atteints de cette maladie. Et leurs parents n'ont pas hésité à aller se plaindre auprès du chef de l'Etat, Macky Sall.**

Ce qui fait la dangerosité de Covid-19, c'est qu'elle affaiblit les systèmes de santé des pays affectés. Pis, elle chamboule l'organisation des infrastructures hospitalières de sorte qu'il est difficile de s'occuper correctement des autres pathologies. Quid d'un système qui présentait des défaillances ? En tout cas, au Sénégal, des patients souffrant d'autres maladies commencent à sentir les dégâts collatéraux du nouveau coronavirus dans le traitement de leurs pathologies. Dans une lettre ouverte adressée au président de la République dont «L'AS» détient une copie, l'association «Prune Belly Sénégal» dénonce la façon dont les en-

fants atteints sont traités depuis l'apparition du Covid-19 dans le pays. Nés avec une malformation qui leur affecte presque tous les viscères, ces enfants sont souvent malades et ont besoin d'un suivi médical strict pour leur éviter une insuffisance rénale. «Ils sont souvent sujets à des infections urinaires et mis sous antibiotiques. Leur traitement est seulement chirurgical, raison pour laquelle nous nous sommes regroupés en association pour mieux gérer la maladie de nos enfants et nous entraider mutuellement dans la prise en charge», lit-on dans le document envoyé au chef de l'Etat et signé par la présidente de l'association Ndèye Khéwé Mbaye. Elle renseigne dans la foulée que les enfants malades sont répartis dans plusieurs localités du pays (Thiès Mbour Kaolack, Louga, Touba, Niakhar, Ziguinchor, Saint-Louis) et qu'ils sont particulièrement suivis par les services de chirurgie pédiatrique des hôpitaux Albert Royer et Diamniadio, à l'exception des enfants habitant à Ziguinchor. Cependant, se désolait-elle, depuis la montée de l'épidémie de Covid-19, les enfants n'arrivent plus à être suivis correctement. D'abord, soutient-elle, avec l'état d'urgence, ils ne peuvent plus accéder aux unités de soins de Diamniadio et Albert Royer

parce que les autorités qui délivrent les autorisations spéciales leur sont inaccessibles. Ensuite, ajoute Ndèye Khéwé Mbaye, ils sont obligés de se contenter des points de prestation de santé de proximité où la majorité des prestataires ne sont pas familiers au syndrome de Prune Belly. « Avec le confinement, l'association qui soutient tous les parents d'enfants et gère les frais d'hospitalisation d'analyses et de radiographies de ses membres n'a pas pu organiser son Gala Annuel de bienfaisance pour la recherche de fonds et est par conséquent déficitaire», fait-elle constater.

## COMMENT AIDER LES MENFANTS ATTEINTS DE PRUNE BELLY

Toujours dans la lettre envoyée au président de la République, il est écrit que la plupart des enfants qui ont des troubles intestinaux ont un régime spécial et ne sont pas pris en compte dans la distribution de vivres de soudure. Raison pour laquelle, l'Association «Prune Belly Sénégal» demande au chef de l'Etat une meilleure prise en compte des malades avec des pathologies évolutives en général et des enfants atteints du syndrome de Prune Belly en particulier. Elle propose entre autres solutions : «le renforcement des points de prestation en médecins chirur-



VIEUX NDIAYE

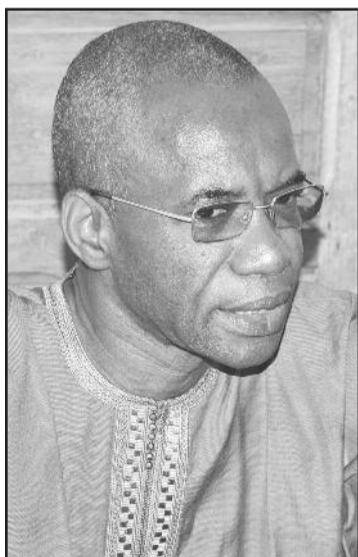
giens pédiatriques, la gratuité des examens biologiques et radiographies des enfants, la subvention de l'antibiothérapie, la dotation en produits lactés pour ces enfants et la facilitation de la délivrance des permis de circulation aux malades». Par ailleurs, il a été également indiqué au Président Macky Sall que la plupart des femmes de l'association sont sans revenus et certaines sont abandonnées avec leurs enfants. «Notre pays devrait penser à faire parrainer de manière pérenne ces enfants, du moins jusqu'à leur majorité, avec le concept "Un enfant, un parrain"», suggère Ndèye Khéwé Mbaye. Poursuivant, elle affirme que jusque-là, elles se sont débrouillées pour faire

face aux exigences de la maladie de leurs enfants, avant d'appeler le président de la République et les autorités sanitaires à leur venir en aide pour qu'aucun enfant ne décède de Prune Belly. Auparavant, Madame Ndèye Khéwé Mbaye avait également rappelé au chef de l'Etat qu'à la date du 11 avril 2020, l'Association «Prune Belly Sénégal» qui regroupe les parents des enfants souffrant du Syndrome de Prune Belly avait alerté, en déposant au bureau du courrier de la Présidence de la République un memorandum faisant état de la gestion des enfants en cette période pandémique de COVID-19.

Seydina Bilal DIALLO

DISTRIBUTION DE L'AIDE A LA PRESSE 2020

## Le Cdeps accuse le ministère de la Communication de détournement



VIEUX NDIAYE

**Le Conseil des Diffuseurs et Editeurs de Presse au Sénégal (Cdeps) se veut formel. Il accuse le Ministère de la Communication d'avoir dilapidé et détourné l'aide à la presse 2020 à d'autres fins. Mamadou Ibra Kane et ses camarades estiment que les services dirigés par Abdoulaye Diop abusent l'opinion publique sénégalaise par la**

**désinformation et mènent une campagne de dénigrement à leur encontre. D'ailleurs, le Cdeps promet de mener toutes les actions nécessaires, dans la stricte légalité, pour que les entreprises de presse privée soient rétablies dans leurs droits.**

Mamadou Ibra Kane et Cie sont catégoriques. L'aide à la presse a profité à tous, sauf aux entreprises de presse. D'autant que, soutiennent-ils, cette aide, destinée aux seules entreprises de presse privée, a été détournée par le Ministère qui l'a dilapidée en la distribuant à tout organe de presse. Selon le Cdeps, les montants alloués à leurs entreprises sont dérisoires par rapport à l'enveloppe de 1,400 milliard Fcfa annoncée par le président de la République lors de l'audience qu'il a accordée aux acteurs des médias, le 27 mars dernier. «Les montants qui ont été alloués par le Ministère de la Culture et de la Communication représente à peine 16%

de l'enveloppe de 1,4 milliard Fcfa octroyée par l'État du Sénégal au titre de l'aide à la presse 2020. Les médias de service public, les radios associatives et communautaires, les organes de presse qui ne sont pas érigés en entreprises de presse, certains éditeurs qui n'existent plus et ont cessé leurs activités et qui ne font pas partie des critères de distribution de l'aide à la presse en ont bénéficié.» Reconnaisant toutefois le rôle fondamental des radios associatives et communautaires dans le développement local, les membres du Cdeps estiment que ces médias de proximité devraient bénéficier de soutien massif de l'État et des collectivités locales. «Le Ministère de la Communication ne peut pas créer la zizanie avec les médias de service public, tous membres du patronat de la presse», prévient le Cdeps qui demande d'ailleurs que l'État leur octroie des moyens financiers et matériels plus conséquents pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle

dans la politique de communication de l'État. Selon l'organisation patronale, le ministre Abdoulaye Diop se vante d'avoir octroyé aux sept plus grandes entreprises de presse 225 millions Fcfa contre 122 millions Fcfa l'année précédente. Au même moment, «d'autres entreprises de presse qui ne rentrent pas dans les critères du ministre, c'est-à-dire des 7 plus grandes entreprises, n'ont reçu que des sommes dérisoires. Et même, certaines entreprises de presse ont simplement été ignorées. En aucun cas, les fonds alloués à la presse privée ne sauraient être détournés par le Ministère de la Culture et de la Communication, qui révèle ainsi son incapacité à définir et mener une politique de communication, pour répondre aux défis de notre développement économique et social», martèlent Mamadou Ibra Kane et Cie qui accusent le Ministère de la Communication de s'être fondé sur des critères très subjectifs pour dilapider l'aide à la presse. Pour

éviter à l'avenir les dérives du ministère, les acteurs des médias demandent que des concertations soient menées avec eux pour la définition des critères de répartition de l'aide à la presse. Ils souhaitent également que l'aide à la presse fasse l'objet d'un arrêté de répartition par le ministre de la Culture et de la Communication. Accusant le ministre Abdoulaye Diop d'avoir utilisé l'aide destinée à la presse à ses propres fins, le Cdeps soutient que de fortes suspicions pèsent sur les motivations de ce dernier dès lors qu'il refuse de publier l'arrêté de répartition de l'aide à la presse. «Il s'agit d'une façon pour M. Diop d'arroser sa clientèle politique, propriétaires d'organes de presse, de favoriser certaines entreprises de presse par leur proximité politique ou de se constituer des fonds politiques avec l'argent public», tonnent les membres du Cdeps.

Abou SY  
(Stagiaire)

TALLA SYLLA MET LES PIEDS DANS LE PLAT

## «Certains autorités ont contribué à la propagation du virus»

Talla Sylla, aire de Thiès, a analysé les mesures mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus. Et c'est pour asséner ses vérités en accusant certaines autorités d'avoir contribué à la propagation du virus. Si la maladie continue de se propager, c'est par la faute de certaines autorités, regrette-t-il lors d'une émission dédiée à la lutte contre le COVID-19 à Thiès.

«Personne dans ce pays ne peut affirmer qu'il n'est pas au courant des mesures prises pour freiner l'épidémie de coronavirus.» Mais, regrette-t-il, si la maladie conti-

nue de se propager, c'est par la faute de certaines autorités. En effet, dit-il, le président de la République a fait ce qu'il devait faire dès le départ, notamment les mesures phares annoncées dans son message à la nation du 14 mars 2020. Mais à ses yeux, la mise en œuvre est du ressort de ceux qui sont estampillés autorités. Cependant sur le terrain, il affirme qu'il y a énormément de manquements et on est même tenté de dire qu'il y a une certaine complicité de ces autorités, dans le non-respect des recommandations édictées. C'est pourquoi des gens continuent de voyager comme si de rien n'était, au vu et au su de

tout le monde. Selon lui, si les conducteurs de jakarta réussissent à transporter des gens de ville en ville, c'est parce que quelque part, il y a une complicité. Talla Sylla déclare par ailleurs qu'avec les autorisations annoncées suite à l'état d'urgence, il avait écrit au président de la République pour attirer son attention sur le fait que les déplacements favorisent la propagation de la maladie et qu'en autorisant à des gens de le faire, on leur donne en même temps un cadeau empoisonné. Il note qu'à l'époque, seules 3 régions étaient touchées, mais aujourd'hui, le virus a pratiquement cerné le

pays. Pour lui, il urge de tirer les leçons de cette situation et dans ce cadre, les forces de l'ordre qui sont en première ligne dans la mise en œuvre des mesures préventives doivent être bien équipées et dotées de maximum de carburant possible, pour permettre l'organisation de patrouille en tout temps. Il martèle que le président de la République a rempli son contrat en prenant les décisions qui s'imposent, mais que c'est à d'autres niveaux qu'il y a des manquements manifestes. En tout cas, pour la plupart de ceux qui ont la responsabilité de cette mise en œuvre, Talla Sylla révèle qu'il suffit qu'ils fassent une petite

évaluation individuelle pour se rendre compte qu'ils n'ont pas fait tout ce qu'ils devaient faire. Il ajoute : «Je suis membre du comité régional de gestion des épidémies, mais je ne saurais dire combien se trouve dans ses caisses. Par contre, j'estime que ledit comité doit s'investir dans la satisfaction des besoins exprimés par les services, avec la possibilité de faire un appel de fonds au niveau national car le président de la République a réservé une enveloppe de 64,4 milliards au Ministère de la Santé. Ainsi, au lieu d'attendre que le niveau national aille dans le sens de déterminer l'enveloppe destinée à la région de Thiès, le comité régional qui est au fait de la situation locale actuelle et qui est composée de toutes les compétences doit pouvoir prendre les devants, et mettre sur la table nationale ses besoins pour apporter la riposte appropriée». Pour lui, l'allocation des ressources doit se faire en fonction des nécessités, des urgences et des besoins. Parlant de l'affaire des enfants de la rue, qui sont extrêmement vulnérables à la pandémie, il rappelle que le 28 mai 2016, à l'occasion de la rencontre initiée par le président de la République dans le cadre du dialogue national, il avait axé son intervention sur le cas de ces enfants. Il déclare avoir attiré l'attention du Chef de l'Etat sur le fait qu'au moment où certains enfants étaient en train d'errer dans les rues et ils ne sont pas tous des talibés. Pour lui, le message avait été perçu et le Chef de l'Etat avait donné des instructions en ce qui concerne la prise en charge de cette couche vulnérable. Mais c'est dommage, dit-il, que certains, qui sont chargés de la mise en œuvre de certaines instructions, se comportent en valets. Au lieu de réfléchir sérieusement sur les moyens de concrétiser les instructions pour atteindre les objectifs, ils se précipitent pour ne se focaliser que sur les aspects allant dans le sens de plaire à l'autorité qui a donné les instructions. C'est pourquoi dans le cas d'espèce, ils se sont précipités pour aller cueillir des enfants sans discernement alors que ces enfants ne sont pas des délinquants, encore moins des criminels, mais plutôt des victimes. De ce point de vue, poursuit-il, avant de penser à les sortir de la rue, il faut leur préparer des structures d'accueil. Si la détermination annoncée était de mise depuis 2016, dit-il, aucun enfant ne serait dans les rues aujourd'hui. «Pourquoi attendre qu'il y ait une grande crise pour commercer à se préoccuper du sort des enfants qui sont dans la rue», martèle le Maire de Thiès qui souligne avec force : «Zéro enfant dans les rues, nous sommes preneurs, mai à ce jour, à part l'effet d'annonce et l'objectif de communication porté par certains, personne n'a pris quelque disposition que ce soit, pour l'atteinte de cet objectif.»

Mbaye SAMB



Cyan Magenta Jaune Noir

Cyan Magenta Jaune Noir

Box Pro

-50 %  
sur les frais d'accès  
durant tout le  
Ramadan

### Rester chez soi et travailler en haut débit

Avec la nouvelle solution Box pro, bénéficiez d'une connexion Internet Haut débit, partout au Sénégal, grâce à un modem wifi 4G et un service de téléphonie fixe.

Durant le mois de Ramadan, profitez d'une réduction de 50 % sur les frais d'accès qui passent de 20 000 F TTC à 10 000 F TTC.

Plus d'infos sur [orangebusiness.sn](http://orangebusiness.sn)

Ramadan Mubarak

#boolexolyi

Business  
Services



## SITUATION CORONAVIRUS DU WEEK-END

**158 nouveaux cas et 5 décès**

Le week-end a été particulièrement macabre avec 5 personnes décédées du Covid-19. Par ailleurs, ce sale virus a infecté, au cours des dernières 48 heures, 158 individus. Parmi ces nouvelles contaminations, les 19 sont des cas communautaires.

Lourd fut, ce week-end, le bilan de la maladie du coronavirus. En effet, 5 personnes ont été emportées au cours des dernières 48 heures par le Covid-19. Ce qui porte le nombre de victimes à 19 personnes. Dans la journée du samedi, les autorités sanitaires ont répertorié 3 décès. La première victime est une jeune femme de 37 ans, demeurant à Fass. Interne au centre Cuemo de l'hôpital de Fann, elle était également porteuse d'une maladie chronique. Alors que les proches de cette jeune dame n'avaient pas encore fini de pleurer la leur, le ministère de la Santé et de l'Action Sociale annonçait la mort d'un sexagénaire (69 ans) habitant à Dakar. Le défunt qui constitue la 16ème personne décédée du coronavirus au Sénégal s'est éteint l'avant-

veille (c'est-à-dire le jeudi 07 mai) au centre de santé Nabil Choucair. En effet, le test réalisé après son décès est revenu positif deux jours plus tard. Au cours toujours de la même journée, le Sénégal venait d'enregistrer son 17e décès lié au covid-19 avec la disparition d'un homme de 45 ans. Originaire de Touba, le défunt était hospitalisé au centre Cuemo de l'hôpital de Fann.

Le lendemain matin, dimanche 10 mai, le directeur de cabinet du ministère de la Santé, Dr Aloyse Diouf, annonçait au cours du point journalier la disparition d'un patient de 75 ans au centre Cuemo de l'hôpital de Fann. Le septuagénaire habitait aux Parcelles assainies. Et les choses de s'enchaîner puisque dans l'après-midi, le ministère de la Santé pu-

bliait un communiqué pour informer du 19e décès lié au Covid-19 enregistré par le Sénégal. Il s'agit exactement d'une femme de 53 ans qui habitait à Sicap liberté 3. C'est au service d'accueil des urgences de l'hôpital Le Dantec qu'elle est décédée.

Autant le nombre de décès a explosé au cours du week-end, autant les nouvelles contaminations sont restées sur une courbe exponentielle puisque le virus a touché 158 personnes. Le samedi, 83 nouveaux cas ont été enregistrés sur les 843 tests réalisés. Il s'agit de 69 contacts suivis et de 14 cas issus de la transmission communautaire. Ceux-ci sont répartis entre Fass (1), Parcelles Assainies (5), Mbao (2), Médina (2), Touba (4). Par ailleurs, Dr Aloyse Diouf qui faisait le point a annoncé la guérison de 32 patients hospitalisés dans les différents centres de traitement.

Pour ce qui est de la journée d'hier, sur 1356 tests réalisés, 75 sont revenus positifs, soit un taux de positivité de 5,53%. Il s'agit de 70 cas contacts et de 05 cas issus de la transmission communautaire qui sont entre Ouagou Niayes (1), Yoff (1), Grand Yoff (2), Touba (1). En outre, 7 cas graves sont pris en charge dans les services de réanimation de l'hôpital de Fann avec 04 patients, de l'hôpital de Ziguinchor 01 patient, et de l'hôpital Principal 01 patient. Cependant, le Sénégal a franchi la barre des 1 000 patients sous traitement.

Actuellement, il y a 1040 patients qui sont dans les centres de traitement. Une situation qui risque

d'aggraver la prise en charge des patients avec le déficit d'infrastructures sanitaires adéquat. Cependant, le directeur de l'hôpital de Fann, Dr Cheikh Tacko Diop, a annoncé dans un communiqué que 5 membres du personnel du service d'accueil des urgences du centre hospitalier universitaire de Fann ont été testés positifs au

Covid-19, ils sont actuellement pris en charge et leurs contacts seront suivis selon les dispositions réglementaires. A la date d'hier, le Sénégal compte 1709 cas qui ont été déclarés positifs, dont 650 guéris, 19 décédés et 1040 sous traitement.

Mame Diarra DIENG

## CHEIKH AHMED TIDIANE NIASS, KHALIFA DE LEONA NIASSENE «Je suis prêt à aller en prison pour cette cause»



Le khalife de la famille Niassène de Léona (Kaolack) campe sur sa position. Cheikh Ahmed Tidiane Niass va effectuer la prière du vendredi à la grande mosquée, quelles qu'en soient les conséquences. Pour cela, il se dit prêt à aller en prison.

Le khalife de Léona Niassène ne compte pas bouger d'un iota dans sa volonté d'effectuer la prière du vendredi à la grande mosquée. Dans une déclaration solennelle, hier, Cheikh Tidiane Niass «Oumayma» assume l'entière responsabilité des propos qu'il avait tenus à sa sortie de la police centrale, suite à la convocation de l'imam Mouhamed Ibrahima Niass. Dans une vidéo, le guide religieux a d'emblée précisé que ses propos ont été falsifiés. S'adressant à l'opinion nationale et internationale, il déclare d'un ton martial : «J'avais dit à ma sortie de la police que vendredi, nous allons prier dans la mosquée, je maintiens mes propos. Je suis prêt à aller en prison pour cette cause au nom de l'Islam». D'ailleurs, il appelle l'ensemble de la famille de Mame El Hadji Abdoulaye Niass à l'union pour livrer vendredi le baroud d'honneur et faire éventuellement face à la présence des forces de l'ordre. Car il est hors de question pour lui qu'on les empêche de prier. Il estime que ce combat est basé sur des principes et n'a aucun rapport avec des intérêts matériels ou financiers comme le soutiennent certains esprits malveillants.

**LE KHALIFE : «C'EST FAUX DE DIRE QUE J'AI REÇU 10 MILLIONS FCFA»**

Cheikh Ahmed Tidiane Niass Oumayma estime qu'il ne va pas transiger. Mais en attendant, il a battu en brèche la thèse selon laquelle il a reçu des espèces sonnantes et trébuchantes de la part du régime. « On a même dit que j'ai reçu 10 millions Fcfa. C'est archi-faux. Si quelqu'un me donnait 10 millions, je les accepterais, ce qui ne m'empêchera pas d'aller prier vendredi. Je demande aux Sénégalais et à mes disciples d'être rassurés, car je n'enlève aucune virgule de ma dernière déclaration », martèle le khalife de Léona Niassène qui juge insensées certaines allégations. «Le Sénégal est un pays de tradition islamique ; nous sommes tous des citoyens sénégalais, donc nous devons tous jouir des mêmes droits et avoir les mêmes devoirs envers la patrie. Par conséquent, il faut que tout le monde soit régi par une charte et des lois qui s'appliquent à tous sans exception », clame Cheikh Ahmed Tidiane Niass «Oumayma». A l'en croire, le pays n'est pas la propriété de Macky Sall.

Mbacké SARR

## COUVRE-FEU

**L'Aius exige le réaménagement des horaires**

Le bureau de l'Association des Imams et Ulémas de Saint-Louis (Aius) s'est réuni ce week-end pour se prononcer sur la situation du pays marquée par la pandémie du coronavirus. Après avoir analysé les arrestations d'imams à travers le pays, Imam Mouhamed Sakho et ses amis ont demandé le réaménagement des horaires du couvre-feu



L'Association des Imams et Ulémas de Saint-Louis sort de sa réserve pour exprimer ses regrets par rapport à l'attitude de certains imams qui transgressent le couvre-feu. D'ores et déjà, Imam Mouhamed Sakho et ses amis ont appelé tous les musulmans et en particulier les imams à se conformer à la loi. «Nous sommes des guides et devons être les premiers à respecter la loi», soulignent-ils. L'association demande aux autorités de prendre contact avec ses membres en cas de malen-

tendu avec certains imams. «Cela pourrait pacifier les relations. L'Aius demande aussi le respect du statut des imams en cas de problème. En cas de besoin, nous pouvons intervenir pour une sortie de crise honorable», a indiqué le président Sakho.

S'agissant du couvre-feu, les imams demandent un réaménagement des horaires de 21 heures à 5 heures du matin. Ils

invitent également le ministre de l'Intérieur à rouvrir les mosquées. «Nous demandons au ministre Aly Ngouye Ndiaye de faire comme son collègue de l'Éducation qui préconise l'ouverture des classes. Au même titre, les mosquées sont des lieux par excellence d'invocation et d'acceptation de prières», souligne Imam Sakho.

Galaye SENE

RIPOSTE CONTRE LE COVID-19

## Mansour Faye distribue des masques aux populations et prévient



Dans le cadre de la croisade contre le Covid-19, le maire de Saint-Louis Mansour Faye a procédé à la distribution de masques aux populations de la ville. Ce, pour aider les populations à prévenir la maladie. Jugeant la situation alarmante, il considère qu'elle nécessite la participation de toute la communauté au combat.

Après les habitants de Saint Louis, le maire de Saint Louis, Mansour Faye a offert des masques aux commerçants, aux marchands ambulants du quartier de Pikine. Les habitants de Diougop en ont également bénéficié. «Des membres du conseil municipal de Saint-Louis et des jeunes membres de mouvements associatifs de la ville prennent part à la distribution des 33 quartiers de la commune. J'invite les parents à retenir les enfants à

la maison, pour les protéger du Covid-19», a déclaré Mansour Faye qui juge alarmante la situation surtout avec les cas issus de transmission communautaire enregistrés dans les marchés et autres espaces publics.

Toujours, dans le cadre de sa campagne de distribution de masques et de sensibilisation des populations sur les mesures préventives contre le nouveau coronavirus, le maire de Saint-Louis s'est rendu avant-hier (samedi 9 mai) auprès des sinistrés de la

Langue de Barbarie dont il a salué le comportement. «Je me réjouis du respect des consignes de sécurité par les résidents et les invite à redoubler d'efforts. Nous savons qu'ils sont conscients des enjeux de l'heure, mais nous voulons les conscientiser davantage. Nous avons remis des masques à tous les blocs des unités mobiles d'habitation. Cela leur permettra de se protéger et de protéger leurs proches», a indiqué l'édile qui a annoncé la poursuite de cette opération notamment dans les marchés de la ville. «Nous ferons en sorte que toutes les populations de Saint-Louis soient dotées de masques», a promis Mansour Faye qui invite les populations à redoubler d'efforts dans le respect des recommandations édictées par le ministère de la Santé et de l'Action Sociale.

La présidente des Bajenu Gox de Diougob a salué cette dotation, au nom des sinistrés. «Depuis notre installation sur le site, le maire n'a cessé de nous accompagner chaque fois que le besoin se fait sentir», a soutenu Yago Ndiaye qui appelle les populations à respecter les mesures édictées par les autorités sanitaires pour endiguer la propagation du Covid-19.

Galaye SENE

## ARRESTATION DE KARIM XRUM XAX

### Guy Marius Sagna accuse Macky Sall et exige sa libération

Suite à l'arrestation de Abdou Karim Guèye Xrum Xax qui dénonçait les multiples arrestations d'imams, l'activiste Guy Marius Sagna est monté au créneau pour exiger sa libération. Selon ce dernier, cette arrestation est une manière pour Macky Sall de détourner l'attention des Sénégalais sur une fausse question religieuse afin de casser le processus de prise de conscience des populations. En effet, Abdou Karim Guèye est accusé de plusieurs délits, notamment d'offense au chef de l'Etat.

L'activiste Abdou Karim Guèye Xrum Xax a été arrêté avant-hier, samedi 9 mai 2020, par la section de recherches de la gendarmerie de Colobane. Cette arrestation fait suite à une vidéo live dans laquelle il déplorait la convocation de certains imams par la police, avant de s'attaquer vertement au régime. Face à cette situation, ses camarades activistes sont montés au créneau pour dénoncer sa mise aux arrêts. Parmi eux, Guy Marius Sagna du Mouvement Frapp-France Dégage qui a effectué le déplacement à la caserne Samba Diéry Diallo pour réclamer sa libération.

«Mon camarade et frère Abdou Karim Guèye est à la section de recherche de la gendarmerie de Colobane. Ils l'accusent d'offense au chef de l'Etat, provocation directe à un attroupement non suivi d'effet, provocation directe à la désobéissance aux lois, outrage envers les dépositaires des forces de l'ordre», a soutenu Guy Marius Sagna dans une déclaration sur les réseaux sociaux. Pour lui, cette arrestation est une manière pour Macky Sall de détourner l'attention du peuple sénégalais sur une fausse question religieuse. «Le problème n'est pas mon frère Karim Xrum Xax. Le problème, c'est cette drôle de guerre et ce drôle de chef de guerre, le président Macky Sall. Ce chef de guerre sait que fumer tue plus que le Covid-19 et pourtant, il n'interdit pas de fumer, mais se limite à informer et sensibiliser pour parler comme Waltako. Macky Sall veut jeter des confréries contre d'autres confréries, des religieux contre d'autres religieux, des religions contre d'autres religions. Ils laissent certains prier et d'autres en sont empêchés. C'est inacceptable», martèle le leader de Frapp France Dégage. En réalité, poursuit-il, «le Covid-19 a mis le roi

du "fagn fagn" à nu. Le roi du wathiathia veut détourner l'attention sur une fausse question religieuse afin de casser le processus de prise de conscience des populations. Ne tombons pas dans le piège de la manipulation religieuse, confrérique irresponsable du Président Macky Sall». Ainsi, Guy Marius Sagna invite les Sénégalais à prendre leur destin en main, et à refuser la prolongation sans fin de l'état d'urgence. A cet effet, ils devraient exiger le déstabilisation massif, le renforcement des moyens de notre système sanitaire, mais également une dotation de masques suffisants. «Il faut laisser la vie économique, sociale, religieuse reprendre son cours», affirme-t-il.



Mama Katherine DIOUF

## CONTRIBUTION

### L'enseignement à distance, une nécessité et un atout pour l'Afrique

La nécessité de rendre accessible l'éducation et la formation, la prise de conscience que c'est une population bien formée ayant les compétences correspondant aux problèmes qu'elle doit résoudre et aux défis qu'elle se pose, ont poussé les pouvoirs publics, les institutions de formation, les éducateurs et les pédagogues à rechercher les voies et moyens d'atteindre le maximum d'apprenants et d'apprenants dans un souci d'équité sociale, territoriale et de genre. Comment raccourcir la distance entre maîtres et élèves ? Comment surmonter l'absence d'écoles et l'insuffisance de salles de classes ? Comment tirer profit des grands groupes tout en valorisant la qualité ? Comment dans une classe où le rythme de compréhension est inégal donner à chaque apprenant une chance égale sans baisser les standards ? Comment renforcer l'autonomie de l'apprenant tout en lui donnant la possibilité d'interagir avec d'autres apprenants ? Au fil du temps l'ingéniosité, l'imagination, l'innovation et l'utilisation de la technologie ont permis de résoudre ces problèmes.

Les outils et les supports de l'apprentissage ont petit à petit évolué avec la technologie : de l'ardoise, à la craie, au crayon noir, à la plume et à l'ancre, en passant par le cahier, le papier buvard, le papier millimétré, le tableau noir, la règle, l'équerre, le compas, la règle à calculer, les abaques, la calculatrice, le rétroprojecteur, l'ordinateur de bureau ou portable, le téléphone android, le tableau interactif, etc. Le professeur au début solitaire sur sa chaire est de plus en plus soutenu par un dispositif technologique constitué d'un ordinateur relié à un vidéo projecteur projetant des diapos, des documents sous plusieurs formats, des audio, des vidéos, etc.

La préoccupation de joindre l'apprenant et l'apprenant éloignés, sans avoir besoin de déplacer l'enseignant ou l'enseignant en face d'eux, a conduit au fil du temps à diverses solutions comme les cours par correspondances, les cours à la radio (par exemple la méthode CLAD), les cours à la télévision, les cours en visioconférence, les cours enregistrés dans des CD ou des clés et jusqu'aux cours sophistiqués en ligne dans une plateforme d'enseignement à distance. Beaucoup de collègues enseignants perçoivent l'enseignement à distance comme la fin de l'enseignant. Contrairement à cette idée reçue, l'enseignement à distance, surtout numérique, participe à la valorisation et à la promotion de l'activité pédagogique et humaine de l'enseignant qui doit user de son savoir faire, de ses connaissances, de son leadership pour bâtir une classe virtuelle centrée sur l'apprenant et l'apprenant et qui renforce leurs autonomies. D'un autre côté lorsque l'apprenant et l'apprenant peuvent suivre un nombre illimité de fois un cours, une partie d'un cours, un point d'un cours, ils sont alors bien armés pour travailler à leurs rythmes et l'adapter à leurs capacités de compréhension, etc. Lorsque le jeune qui habite Pikine à Dakar peut rester à la maison suivre le cours magistral d'un enseignant ou bien participer à un TD avec ses autres camarades chacun chez lui ou une partie en classe au campus pédagogique de l'UCAD et l'autre chez elle, ce sont des contraintes sociales qui sont levées. L'étudiante et l'étudiant, travailleurs, agriculteurs, éleveurs, pourront continuer à exercer leurs métiers tout en se formant. La notion de présence au cours change ! Elle ne se confond plus à la présence en

classe. Même les examens peuvent se faire à distance avec une surveillance à distance !

La technologie a toujours été au cœur du dispositif de formation ! Certains pourfendeurs de l'enseignement à distance s'offusquent de sa présence, de son omniprésence et, pensent, à tort, que c'est la technologie qui opère à la place de l'enseignante ou de l'enseignant ! La technologie a toujours été là, simplement, elle était tellement rustique qu'on l'oubliait : le tableau noir, la craie, l'éponge, la règle, l'équerre, le compas, la radio, la télévision, etc. Aujourd'hui, grâce à l'Internet, l'ordinateur portable ou de bureau, la tablette, le téléphone android, la réalité virtuelle, la réalité augmentée et l'Intelligence artificielle (IA), le monde de l'éducation et de la formation disposent d'outils puissants de formation, qui brisent les barrières de la distance, poussent les apprenants et les apprenants lents à comprendre à leurs rythmes les enseignements, les apprenants et les apprenants maladroits, qui cassent appareils et pipettes, a se faire la main dans des TP virtuels sans aucun danger pour les équipements. Les questions techniques répétitives sans grand intérêt cognitif pourront être petit à petit cédées à une intelligence artificielle (IA) et, l'enseignant et l'enseignant libérés de ces tâches fastidieuses, se consacreront aux parties les plus créatives, les plus innovantes et les plus enrichissantes de son enseignement. Ce duo, professeur et IA, pourrait être perçu comme le futur de l'éducation et de la formation, mais rassurons-nous, c'est déjà aujourd'hui.

L'enseignement à distance numérique est une question de société, de projet de société. Au système où l'apprenant est solitaire avec sa machine, nous pouvons opposer la conception de l'enseignement à distance au Sénégal, avec les espaces numériques ouverts (ENO), qui mise sur le développement chez les apprenants et apprenants de la culture du travail en équipe, de l'esprit d'appartenance, de l'autonomie, du service à la communauté et de l'inclusion sociale. L'enseignement à distance numérique a donné naissance à de nouveaux métiers et renforcé d'autres comme : les techno pédagogues, les techniciens multimédia, les concepteurs et gestionnaires de plateformes d'enseignement à distance, etc.

Le nouveau monde de l'enseignement à distance numérique est déjà assez ancien dans notre pays. Avant la création de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS), plusieurs institutions publiques et privées ont développé cette modalité d'enseignement : UVA, EBAD, FASTEF, UFR SJP de l'UGB, FSJP de l'UCAD, ISEG, etc.

Dans une démarche inclusive, en mettant l'accent sur la formation, l'équipement et en sensibilisant sur le changement de paradigme, il est possible de tirer profit du numérique pour renforcer notre système éducatif, de formation et d'enseignement supérieur, en promouvant l'accès universel, l'équité sociale et territoriale, l'accès et le maintien des filles, l'inclusion sociale notamment la prise en charge des personnes vivantes avec un handicap, etc.

Construisons l'écosystème nécessaire à l'enseignement à distance numérique pour tirer profit de nos forts potentiels dans ce domaine afin d'accélérer la démocratisation et la pertinence de l'éducation, de la formation et de l'enseignement supérieur !

Unis et engagés nous vaincrons !

Mary Teuw Niane



## EPHEMERIDES 11 MAI

- 2006 : Téhéran, le président iranien Mahmoud Ahmadinejad affirme qu'Israël n'a plus aucune raison d'exister et va bientôt disparaître : "Israël doit être effacé de la carte" a-t-il dit. Il menace également les pays qui soutiennent Israël, notamment l'Europe.
- 2002 : Première en France, Nelly Viennot devient la première femme arbitre lors d'une finale de Coupe de France de Football (arbitre de touche).
- 2000 : Voiron en Isère, un camion percute des voitures et endommage le parvis de la cathédrale Saint Bruno, (plus de freins) 2 morts et 5 blessés.
- 2000 : La population de l'Inde atteint officiellement un milliard de personnes.
- 1999 : Le Sénat rejette en seconde lecture la proposition de loi sur le Pacte Civil de Solidarité.
- 1998 : Dominique Strauss-Khan, Ministre de l'Economie et des Finances français lance la frappe du premier Euro à Pessac près de Bordeaux.
- 1997 : Le Festival de Cannes fête sa 50e édition.
- 1996 : Crash d'un DC-9 américain dans des marécages près de Miami (110 morts).
- 1995 : La France signe la prorogation illimitée du traité de non prolifération nucléaire en vigueur depuis 1970.
- 1987 : Ouverture du procès de Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon.
- 1987 : Sortie en salle du film "Le Grand bleu" de Luc Besson.
- 1985 : Pendant un match de football au stade de Bradford un incendie se déclare dans une tribune (54 morts).
- 1981 : Fin du gouvernement de Raymond Barre.
- 1978 : Début des troubles en Iran.
- 1976 : Chine un séisme de magnitude de 7,1 dans le Sichuan et le Yunnan fait 10 000 morts.
- 1968 : La CGT - la CFDT et la FEN, appellent à la grève générale pour le 13 mai.
- 1963 : Violents incidents raciaux en Alabama.
- 1961 : Début de la guerre du Vietnam qui prendra fin le 28 janvier 1973.
- 1960 : Lancement du paquebot "France" à St Nazaire inauguration par le général de Gaulle.
- 1940 : Winston Churchill devient chef de la coalition de guerre en Grande Bretagne.
- 1931 : Présentation en Allemagne du film de Fritz Lang "M. le Maudit ?".
- 1924 : Victoire du cartel des gauches aux législatives.
- 1893 : Cyclisme, Henri Desgrange établit à 35,235 km le record de l'heure au Vélodrome Buffalo à Paris.
- 1868 : La liberté de la presse est instaurée en France.
- 1798 : Coup d'Etat du 22 floréal an VI.
- 1745 : Le maréchal de Saxe gagne la bataille de Fontenoy (Belgique) contre les troupes anglo-austro-hollandaises.

## NAFILA DU JOUR

18ème NUIT

12 RAKKAS, SOIT 6 SALLAMA

Dans chaque rakka, on doit réciter 1 fois la **fa-tiha**, 1 fois «**Sabisma rabbika lahla**», 1 fois «**Khoul ya ayouhal kafirouna**» et 1 fois «**Khoul hou allahou ahad**»

*Il aura la récompense de celui qui posséderait toutes les richesses de la vie et qui les aurait dépensées sur la voie de DIEU, le Très Haut. Il sera ressuscité avec ceux qui seront à l'abri de la crainte et des angoisses.*



## MOTS FLECHES

PRÉVU	ASSAISONNEMENT	ÉPROUVE DES REMORDS	SPIROU OU TINTIN	BAIE PEU PROFONDE	RÉGION D'AUTRICHE
DISTINCT	SOMMEIL D'ENFANT	JAMBE DE CHIEN	TUBE FLUORESCENT	ENVIES DE MANGER	
PEU FIDÈLE EN AMOUR				MÉDECIN DE L'ÂME	
ABRI D'OISEAU				SE TRANSFORMER (SE)	
		ABUSER			
		AVANT LES AUTRES			
ENCOURAGÉE					CLASSE DE PRIVILÉGIÉS
GESTE SYMPA					
	TEL LE SALAIRE APRÈS LES RETENUES		TABLE DE BOUCHER		
	PLONGÉ		RENDU UNI		
ES COUCHÉ		ASSÉCHER			CRIE, POUR LE TIGRE
CRÊPE ORIENTALE		SUR LES NERFS (A)			
		PIED NOUEUX		POIL AU CRÂNE	
		DANS		DOUZE MOIS	
VAURIEN	DE L'EAU À PERTE DE VUE		FATIGUÉE		
	VENDEUR DE MONTRES		CAMARADES		
				APRÈS JE	
				TELS CERTAINS CHAMPAGNES	
VALEUR REFUGE		MOT DE REFUS		CHANCE	
CÉRÉALE POUR LA BIÈRE		JALOUSEUR		AXE DES ROUES	
			PARI SUR COURSES		
			TELLEMENT		
PAS RAPIDE				ASSURÉ	
À CE MOT, LE PARACHUTISTE SAUTE				AFFLUENT DE LA VILAINE	DIRECTION
	VANTAIL VITRÉ				
	VIEUX				
BÉNÉFICE			SUITE DE NOMS		
RELATIVE AUX PLANTES			INTERJECTION		
				DANS LE COUP	
RAMES À PARIS		24 EN UN JOUR			

## MOTS FLECHES

SORTILÈGE DENT LONGUE		CONFLIT INNÉE		OBSTINÉE NÉGATION		CHARMEUR		CONIFÈRE PASSIONNÉ		VELETTE ABRASIF
						RÉSULTAT COUTUMES				
PERMISSION LÉGENDE DU NÉPAL								POSSESSIF FACÉTIE		
				VOLER CITADINE						
ESCAPADE LUSTRER						VIEILLE PEAU VIF				ANIMAL À PINCES
					CONJONC- TION			MANIE PATRIE D'ABRAHAM		
DÉMONS- TRATIF PÊCHE EN DESSERT			ALCOOLIQUE RÉGION VINICOLE							APÉRITIF
					CRI D'ARCHI- MÈDE MYSTÉ- RIEUSE					
IMMORTEL	TEMPS LIBRE SOUTERRAIN							COOR- DONNÉES BANCAIRES CIRQUE		
							NID D'AIGLE CONFES- SIONS			
GREFFE		AFFIRME HABILLE LE PETIT RAT							MATIÈRE PREMIÈRE DE LA BIÈRE	ÉLIMÉE
				SONGE					ACTIONNÉ SOLUTION	
D'EAU OU DE LAIT BRINDILLE						COLLATION FILET D'EAU				
					OUTIL DE MAÇON					
SOMPTUEUX								SAISON		

### PENSÉE DU JOUR

La vie n'est pas un problème à résoudre mais une réalité dont il faut faire l'expérience.

Sören Kierkegaard



### HEURES DE PRIERES



Fadiar	05:43
Tisbar	14:15
Takussane	17:00
Timiss	19:37
Guéwé	20:37

### NUMÉROS UTILES

#### SÉCURITÉ

Gendarmerie nationale 800 00 20 20  
Police secours 17  
Sapeurs Pompiers 18

#### EAU-SDE

Dépannage et renseignements : 800 00 11 11

#### ONAS

Egoûts, collecteurs : 81 800 10 12

#### SENELEC

Service dépannage 33 867 66 66

#### HÔPITAUX

Principal 33 839 50 50  
Le Dantec : 34 889 38 00  
Abass ,Ndao: 33 849 78 00  
Fann : 33 869 18 18  
HOGY (ex-CTO): 33 827 74 68/33 825 08 19  
URGENCES 33 824 24 18  
Suma-Médecin 33 864 05 61, 33 824 60 60  
S.O.S Médecins : 34 889 15 15

D	E	E	B	Z	E							
M	E	R	C	A	N	T	I	L	I	S	M	E
M	A	R	I	G	O	T	N	U	I	S		
T	I	T	I	I	N	T	A	C	T	E	S	
S	A	V	O	N	N	E	S	U	T	E		
A	S	S	A	S	E	S	A	R	T			
I	I	E	P	O	C	E	A	N				
N	O	S	T	R	A	D	A	M	U	S	A	
N	B	A	C	E	M	I	A	G				
U	N	I	T	K	E	R	A	T	I	N	E	
E	R	O	S	S	U	I	E	N	U			
P	R	E	M	I	S	S	E	S	D	E	R	
A	S	L	U	E	S	S	U	E	S			

MATAR BA SUR LA CRISE AU CNG

## «Il n'y aura pas de lutte sans que les problèmes ne soient réglés»



La crise dans l'arène est toujours d'actualité, malgré le contexte particulier lié au covid-19. Lors de son passage dans la «Tribune de l'ANPS» de ce samedi, le ministre des Sports est revenu sur la situation qui prévaut au sein de cette instance. Selon Matar Bâ, la lutte ne reprendra ses droits que lorsque les problèmes internes seront réglés.

Depuis plusieurs mois déjà, des voix s'élèvent pour réclamer le départ du Dr Alioune Sarr, président du Comité national de gestion de la lutte (Cng). Après la récente sortie de l'ancien ministre des Sports Abdoulaye Makhtar Diop, invitant la tutelle à siffler la fin de la «récréation», l'autorité en charge du sport a apporté sa réponse. «J'ai dit que je ne veux pas entrer dans une polémique. Le Dr Alioune Sarr doit être occupé à 100% pour accompagner les Sénégalais à lutter contre cette maladie. Je ne peux pas parler de limogeage ou autre», a fait savoir Matar Bâ. Dans une récente sortie, le Dr Sarr avait réaffirmé sa volonté de poursuivre sa mission, malgré les «attaques» multiples. Toutefois, les derniers événements notés dans le milieu (suspension des arbitres) devraient pousser l'autorité à intervenir. Et à en croire le patron du sport sénégalais, la lutte ne reprendra que sur des bases claires. «Ce que je peux vous assu-

rer, c'est qu'il n'y aura pas de lutte sans le règlement de ces problèmes», a assuré le ministre des Sports.

### VERS UNE PROLONGATION DE LA SAISON !

Les craintes d'une saison blanche hantent également les acteurs de ce sport, seulement à quelques mois de la fin de la saison. Avec la situation sanitaire (Covid-19), promoteurs et lutteurs se retrouvent dans une délicate situation. La reprise de l'exercice en cours est plus que jamais hypothéquée. Mais au niveau de la tutelle, on garde encore espoir. «Je ne vais pas me précipiter pour parler de saison blanche. Il y a des décisions qui ne devront pas venir du ministre. Mais les responsables doivent analyser et faire des propositions. Ce n'est pas une question technique, mais une affaire de santé publique. Toutes les décisions seront basées sur l'avis des autorités sanitaires», informe Matar Bâ. Le ministre des sports n'écarte pas une pro-

longation de la saison, mais cela dépendra des conditions du moment. «Vous savez qu'il n'y a pas de combats de lutte durant l'hivernage. Mais si nous pouvons recommencer, à la fin de la pandémie, au mois de juillet, nous le ferons. Nous allons voir, avec le CNG et les acteurs de la lutte, la solution appropriée. C'est pourquoi j'ai parlé d'une éclaircie sur une probable reprise. Nous allons écouter tout le monde. D'ailleurs, je vais faire des consultations pour prendre en charge les questions qui perturbent ou les obstacles qui sont en face de nous pour une reprise», a-t-il détaillé.

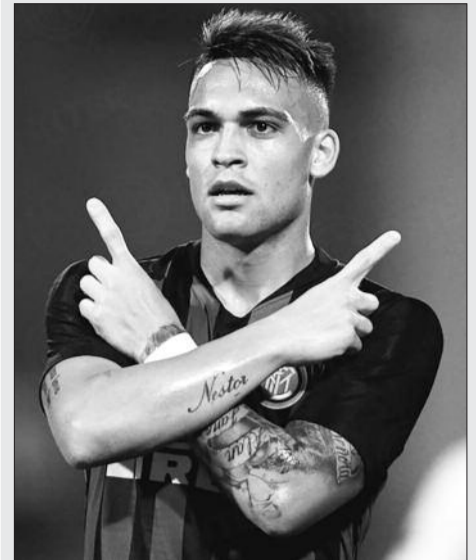
### LE MMA, UNE MENACE POUR LA LUTTE ?

Pas loin de la lutte, le MMA (Mixed martial art) se fait progressivement une place au Sénégal. Après le précurseur Bombardier, d'autres jeunes s'adonnent à ce sport émergent. Au Sénégal, de jeunes champions comme Moussa Togola font la fierté de cette discipline. Son ascension est fulgurante au point qu'elle est parfois considérée comme une «menace» pour la lutte avec frappe. Si le MMA n'est pas encore reconnu par les instances, les assurances du ministre des Sports devraient rassurer ceux qui militent pour sa pratique. «Cette discipline s'implante petit à petit au Sénégal. Bombardier, Reug Reug et beaucoup d'autres pratiquent ce sport. Le Sénégal a été même choisi pour abriter une compétition. Nous ne sommes pas encore dans les démarches pour installer cette discipline. Mais si ça devrait se faire, ce sera après une concertation avec tous les acteurs. Pour le moment, le Sénégal peut abriter n'importe quelle compétition, si le cahier des charges est bien géré», a assuré Matar Bâ. Une position qui trouverait sans doute des échos favorables au niveau des défenseurs de ce sport qui gagne du terrain au Sénégal.

El Hadj Mamadou THIAM

## BREVES

### Barça : Un concurrent de taille pour Lautaro



Malgré la crise du coronavirus et les conséquences économiques qu'elle aura sur le prochain mercato estival, Lautaro Martinez (22 ans, 22 matchs et 11 buts) devrait quitter l'Inter Milan cet été. Le FC Barcelone semble pour l'instant être en pole, même si les Catalans vont avoir du mal à rassembler les 111 M€ de sa clause libératoire, mais un autre concurrent pourrait faire son apparition. Selon les informations du journal britannique The Express, Manchester United, désespérément à la recherche d'un buteur, serait prêt à offrir un contrat XXL à l'Argentin ! D'autant plus que la formation anglaise n'aura pas trop de mal à payer la somme réclamée par les Nerazzurri. Et si le dossier était relancé ?

### Tottenham : Mourinho cible un ancien du Bayern

Alors que le football n'a pas repris en Angleterre, les clubs préparent quand même le prochain mercato estival. Du côté de Tottenham, José Mourinho a un faible pour le milieu de Southampton, Pierre-Emile Højbjerg (24 ans, 28 matchs en Premier League cette saison), selon le Telegraph. Très rapidement considéré comme un futur crack, le milieu danois avait rejoint très jeune le Bayern Munich en 2012, sans parvenir à s'y imposer. Après des prêts à Augsburg et Schalke 04, le joueur formé à Brøndby avait finalement rejoint les Saints en 2016. Ses bonnes prestations en Angleterre ont convaincu Mourinho de s'y intéresser de plus près. Cependant, Tottenham attend d'observer les conséquences économiques de la crise liée au coronavirus avant de se positionner avec une offre sur ce dossier.

### Bayern Munich : Coutinho absent 6 semaines

Opéré de la cheville droite le 24 avril, Philippe Coutinho (27 ans, 31 matchs et 9 buts toutes compétitions cette saison) ne jouera pas en Bundesliga. Prêté au Bayern Munich par le FC Barcelone, le milieu offensif sera encore indisponible six semaines, selon Mundo Deportivo. Alors que la reprise du championnat d'Allemagne est programmée le 16 mai, le calendrier établi par la Ligue allemande prévoit une dernière journée fin juin. Le Brésilien n'aura donc pas le temps d'être rétabli d'ici-là. En revanche, Coutinho pourrait participer à la Ligue des Champions puisque l'UEFA prévoit de faire redémarrer sa compétition en août. A condition que le Barça accepte de prolonger son prêt qui doit s'achever normalement le 30 juin. Vainqueur à l'aller (3-0), le Bayern Munich doit jouer son 8e de finale retour contre Chelsea.

LE "NON" DE NEYMAR AU PSG, L'ESPOIR D'UN ECHANGE

## Le Barça y croit encore

Le FC Barcelone n'a pas totalement abandonné la piste Neymar. Alors que l'attaquant du PSG manifesterait toujours son envie de revenir en Catalogne, les Blaugrana envisagent encore de proposer un échange.

Et revoilà Neymar (28 ans) en Une de la presse catalane. Ce dimanche, Sport titre son édition du jour d'un «Non au PSG, oui au Barça». D'après la publication locale, l'attaquant brésilien est entré en «guerre» avec le Paris Saint-Germain. Rien que ça.

### NEYMAR VEUT TOUJOURS REVENIR

Le journal explique que Neymar a très clairement affiché sa position en refusant de baisser son salaire, malgré la crise liée au coronavirus, et qu'il redemandera à quitter Paris cet été. Malgré un discours bien plus respectueux envers le PSG et des belles prestations sur le terrain, le Brésilien resterait distant avec la direction du club et n'a toujours pas donné sa réponse à la proposition de prolongation reçue en novembre. Pour Sport, il n'y a aucun doute possible : Neymar veut retourner au Barça. L'Auriverde est même «obsédé» à l'idée de revêtir à nouveau la tunique blaugrana. Il accepterait d'ail-

leurs de baisser son salaire, estimé à environ 36 M€ brut par an à Paris, pour aider le club catalan à finaliser l'opération. Fantasme du journal pro-Barça ou réelle volonté du joueur ? Toujours est-il que Barcelone garde encore un espoir.

### LE BARÇA VEUT PROFITER DE LA CRISE

Ces dernières semaines, la tendance était au pessimisme à Barcelone puisque l'opération Neymar semblait hors de portée financièrement. L'arrêt de la Ligue 1 et les problèmes financiers du Paris SG à cause de la crise liée au coronavirus ont cependant ouvert une brèche dans laquelle les dirigeants blaugrana souhaitent s'engouffrer. Le PSG s'attend à enregistrer des «pertes colossales», selon le président Nasser Al-Khelaïfi. On parle de 215 millions d'euros. Ce qui pourrait obliger le club à faire quelques économies, voire se débarrasser de salaires importants. Barcelone se dit qu'il y a donc peut-être un



coup à jouer. Oui, mais comment se payer Neymar alors que les Barcelonais sont aussi touchés par la crise ? Le Barça compte sur un échange. Toujours d'après Sport, le club catalan attend que l'Auriverde prenne position avant de proposer un échange de joueurs. Une tactique qui n'avait pas fonctionné l'été dernier... Le Barça veut quand même y croire. Il a même désigné trois éléments susceptibles de faire le chemin inverse : Antoine Griezmann, Samuel Umtiti et Ousmane Dembélé. Reste à savoir si ces joueurs et le PSG seront intéressés. Aujourd'hui, il est toujours difficile de penser que Neymar pourra partir, mais le Barça et la presse catalane continuent, eux, d'y croire.

## IMPACTS DU COVID-19, FIN DES COMPÉTITIONS, APPUI AUX ACTEURS

**Matar Bâ fait le point et annonce des mesures phares !**

Le Covid-19 a fini de dicter sa loi au monde sportif avec l'arrêt de toutes les activités, envoyant plusieurs acteurs au chômage. Invité samedi de la « Tribune de l'ANPS », le ministre des Sports a fait le point de la situation. Matar Bâ a évoqué plusieurs points dont les impacts de la pandémie sur le sport sénégalais, la suite à donner aux compétitions, le soutien aux acteurs, mais aussi l'éternelle question des infrastructures. Sans aussi entrer dans les détails, le patron du sport sénégalais a abordé la situation du basket avec le feuilleton Baba Tandian/ FSBB.

**M. le ministre, à quoi se résume votre quotidien en cette période de crise sanitaire ?**

Mon travail consiste à gérer la vie sportive de la nation. C'est vrai que nous ne pouvons plus aller dans des rencontres ou autres. Mais le travail au bureau continue. Nous avons un travail administratif extrêmement important. Et malgré la crise, nous le faisons correctement. Nous respectons les gestes barrières et nous avons fait recours au télétravail. Le secrétaire général (Ndl : Paul Dionne) gère tout ça parfaitement. Mais il n'y a plus de regroupements au ministère.

**Comment le ministère gère-t-il la suspension des activités ?**

Nous le gérons normalement et les fédérations ont eu à le constater. Il est difficile d'être dans un pays où il n'y a pas d'activités sportives. Mais il faut noter que les acteurs sont aussi engagés dans la lutte contre la pandémie. Et ça nous permet d'être au service de notre pays.

**A quand la reprise des activités sportives sur l'étendue du territoire national ?**

Je pense qu'il manque beaucoup de choses dans la vie des Sénégalais, sans activités sportives. Donc, nous pensons à une reprise, mais nous sommes assez responsables pour ne pas faire du n'importe quoi. C'est pourquoi je demande aux fédérations de réfléchir aussi à leur niveau pour que nous ne soyons pas surpris. Elles feront des propositions et l'Etat sera là pour les accompagner. Je pense que les autorités sanitaires font leur travail. Si nous devons reprendre aussi, nous préférons que les solutions viennent des fédérations sportives. L'Etat ne fera qu'apporter les compléments nécessaires. Pour l'instant, il n'y a pas encore d'arguments concrets pour se prononcer sur une date de reprise des activités.

**Peut-on s'attendre à un arrêt définitif des championnats nationaux, comme ce fut le cas en France ?**

Le Sénégal ne doit pas suivre tout le temps l'exemple de la France. J'ai bien dit que les fédérations doivent faire des propositions en direction d'une reprise. L'école se prépare pour une reprise des cours. Et nous devons aussi voir les possibilités de notre côté. Il faut aussi savoir que l'Etat peut ordonner l'arrêt définitif des compétitions. Mais

nous n'aimerions pas avoir cette politique. Nous aimerions discuter avec tous les acteurs du sport pour prendre la meilleure décision. Si le football devait arrêter, ce serait à la fédération d'en décider. Je peux vous dire que des réunions sur ce sujet ont eu lieu. Et c'est valable pour les autres disciplines.

**A quel niveau situez-vous les impacts économiques de cette crise sur le sport sénégalais ?**

Il est possible de mesurer les impacts économiques sur le sport sénégalais. Mais il faudra du travail pour ne pas être dans l'approximation. C'est pourquoi j'ai demandé aux fédérations d'évaluer et de quantifier. C'est vrai qu'il y a l'appui ponctuel, mais l'impact ne peut être que financier.

**L'Etat a débloqué beaucoup d'argent pour faire face aux impacts du Covid-19. Le Sport va-t-il en bénéficier ?**

Le sport n'a jamais été oublié. Et cela, depuis que le Président Macky Sall est là. Même si toutes nos ambitions ne sont pas satisfaites, il y a beaucoup d'efforts pour accompagner le sport. Je suis de ceux qui pensent que la pandémie est une parenthèse qui mérite attention et analyse. C'est pourquoi au niveau du département des Sports, nous sommes en train de travailler avec les moyens qui sont mis à notre disposition. Il y a beaucoup de choses qui ont été programmées, budgétisées et qui ne se feront pas. Nous sommes en train de travailler avec les finances pour accompagner efficacement le sport. Nous sommes toujours engagés à rendre performant le sport dans son ensemble et bien avant même cette pandémie. Je n'ai pas d'inquiétude là-dessus. Nous savons que tout le monde souffre, que ça soit le football professionnel, le basket ou même ceux qui travaillent dans les infrastructures sportives de l'Etat. C'est une question globale. Et parmi ces gens-là, certains vont recevoir l'aide alimentaire, d'autres vont recevoir une aide multiforme. Je rassure tout le monde sportif. Il y a eu des fédérations qui ont eu le réflexe d'analyser et d'avoir un document attestant l'impact du coronavirus sur leur fonctionnement. Tout cela nous permettra d'agir efficacement et d'éviter les polémiques. J'y travaille tous



les jours pour trouver les voies et moyens pour être aux côtés du monde sportif.

**Et qu'en est-il des fonds alloués par la FIFA ?**

Je vous dis tout simplement que la FIFA n'appuie pas les Etats. Cette question devrait être posée à la Fédération sénégalaise de football (FSF). Ce que je peux dire, c'est que le football fera partie des secteurs qui seront soutenus par l'Etat du Sénégal. L'argent de la FIFA ira directement dans les comptes de la FSF. Et le ministère des Sports n'est nullement impliqué. La FIFA soutient ses associations membres et pas les Etats.

**Concrètement, qu'est-ce qui est prévu pour les joueurs locaux au chômage depuis deux mois ?**

Il y a forcément un impact au niveau du football professionnel. Au niveau du ministère des Sports, nous sommes en train de travailler avec les différents responsables du football professionnel ou amateur. Nous étudions les voies et moyens pour les appuyer dans cette période de crise. Cette pandémie touche tous les secteurs. Et il faudra y aller avec beaucoup d'intelligence pour faire face. La Fédération sénégalaise de football (FSF) et les autres structures déconcentrées travaillent sur un document de sortie de crise.

**Quelle est votre position sur le différend Baba Tandian / Me Babacar Ndiaye au niveau du basket ?**

Je pense que par rapport à ce qui se passe au niveau du basket, j'avais dit que je n'en parlerais pas. Je pense que le moment n'est pas propice pour la polémique. Le monde est secoué par une pandémie et je pense que tout le monde devrait tirer dans le même sens. Nous l'avons commencé en étant solidaires et notre posture devait pousser tout le monde à être mobilisé et

accompagner l'Etat, les autorités sanitaires et les populations à faire face à cette pandémie. Il y a eu une évolution par rapport à cette crise, car des bonnes volontés se sont levées pour concilier les protagonistes. Cette crise ne sert pas le basket et j'espère qu'on va dépasser cette étape. Nous travaillerons pour le renforcement du basket et son développement.

**Et comment expliquez-vous l'absence de Secrétaire général au niveau de la FSBB ?**

La Fédération de basket n'est pas privée de Secrétaire général. L'ancien SG est l'actuel DAPS du ministère des Sports. Avec le problème des effectifs et les retraites, il est très difficile de trouver les hommes pour les mettre à la disposition de ces structures. Mais il faut comprendre que la FIBA va accompagner les fédérations pour le recrutement de cadres administratifs. Je pense que c'est du ressort du président de la FSBB, Me Babacar Ndiaye, de prendre en charge cette question. Une fédération doit être en mesure de gérer ces questions sans l'implication de la tutelle. J'ai instruit le DAPS de prendre en charge cette question avec le président de la FSBB.

**Et qu'en est-il des mandats des fédérations ?**

Une fédération n'a pas le droit de proroger son mandat. Les textes qui régissent les fédérations sont extraits des Lois et Règlements du pays. S'il y a des textes qui expliquent la limitation des mandats, on ne doit pas les retoucher, sauf cas exceptionnel. Ceux qui sont dans les fédérations doivent tout faire pour respecter les textes. Il y a un département au niveau du ministère (DAPS) qui est l'organe de contrôle des fédérations. C'est la DAPS qui doit agir pour pousser ces instances au renouvellement.

Où est-ce que vous en êtes avec

**les infrastructures sportives ?**

La programmation des infrastructures n'a pas changé. Les travaux du Stade olympique vont bientôt démarrer. Ils devraient débuter d'ici la fin du mois de mai. Il y avait juste quelques réglages à faire. Les chantiers entamés seront poursuivis comme les stades Ely Manel Fall, Me Babacar Sèye, Lamine Guèye, entre autres... Il n'y a aucun problème et nous travaillons avec le ministère des Finances pour que ces secteurs ne soient pas touchés. Il ne faut pas oublier que nous avons en face les Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) et les conséquences de cette pandémie ne devraient pas freiner notre élan. Je prends l'exemple du stade de Mbacké où les travaux ont démarré. Ce sont les commandes de matériels qui pourraient retarder l'avancée des travaux. Si ce sont des techniciens étrangers qui doivent finir quelques travaux, on attendra l'ouverture des frontières pour ça. Pour le stade Léopold Sédar Senghor, le processus est bouclé au niveau de la Chine. Mais avec tout ce qui se passe avec la fermeture des frontières, on ne peut pas démarrer les travaux. C'est ce qui retarde le démarrage des travaux. Pour le stade Me Babacar Sèye, les travaux vont démarrer en même temps que ceux du palais des sports. J'espère que l'entrepreneur se rendra sur place pour prendre en charge le foncier.

**A quand une CAN au Sénégal ?**

Les instructions du chef de l'Etat sont exécutées à la lettre. Nous travaillons à renforcer l'existant au niveau des infrastructures sportives et le travail administratif. Ce n'est pas le moment de parler de cette CAN, car la CAF a des difficultés sur le choix des dates. Quand on redémarrera la machine, toutes les démarches administratives seront entamées. Et le travail sera poursuivi avec les parties prenantes.

El Hadji Abdoulaye GAYE